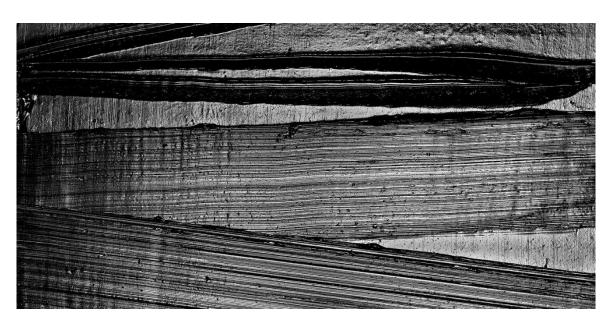
LA CULTURE EN FRANCE:

Etat des lieux et perspectives



Loïc Ferreira da mata

TABLE DES MATIERES

NTRODUCTION DEFINITION DE LA CULTURE	. 1
Qu'appelle-t-on culture ? e modèle Français, l'exception culturelle francaise	
LES MOYENS DE LA CULTURE	. 4
es différents secteurs de dépense Budget de la culture dans l'absolu et relativement au budget total de état	е
I LES INTERMITTENTS	
In statut à comprendre	.11
II LA CENTRALISATION	17
In désequilibre flagrantes zones blanches	
CONCLUSION UN MODELE FRAGILE ET UNIQUE	22

INTRODUCTION

DEFINITION DE LA CULTURE

QU'APPELLE-T-ON CULTURE?

« La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.»

Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet - 6 août 1982.

Source (https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/themes/definition-de-la-culture-par-l-unesco.html)

L'Unesco dans sa définition de la culture nous donne une compréhension vaste de ce terme. Une définition qui inclut un ensemble de pratiques, de traditions et de concepts immatériels qui nous permettent de saisir la richesse d'un peuple, d'une communauté ou d'un groupe d'individus. Cette acception du terme culture inclut des éléments à la fois politiques, moraux ou religieux tels que la pratique syndicale, les fêtes religieuses, ou les rites funéraires.

En ce qui concerne ce rapport nous ciblerons la culture dans son acception restreinte telle qu'entendue par le ministère de la culture français, à savoir : " la création artistique dans toutes ses composantes, la démocratisation et la diffusion des œuvres culturelles. »

Source (https://www.gouvernement.fr/le-ministere-de-la-culture)

Comme nous le verrons plus tard le budget alloué au ministère de la culture et ses missions dépassent ce cadre, toutefois dans un souci de pertinence nous n'étudierons

que cet aspect dans les deuxième et troisième parties après avoir étudié les moyens financiers de la culture dans une première partie.

LE MODELE FRANÇAIS, L'EXCEPTION CULTURELLE FRANCAISE

La France dans sa structure actuelle est un vieux pays (en opposition à certains pays comme les états unis ou le Canada) possédant à la fois une grande tradition et un grand héritage culturel. En effet, que ce soit en ce qui concerne la musique avec la chanson de Roland, plus tôt avec la musique médiévale ou bien avec les arts plastiques qui apparurent bien avant le moyen âge, la France possède un héritage de plusieurs siècles de pratique ininterrompue de la culture et de la promotion de celleci. Très tôt, de Rabelais à Rousseau en passant par Montaigne, en continuant avec Delacroix, Rodin, Debussy ou Ravel la France a créé un modèle permettant la production, la préservation et la promotion de l'art.

La France possède également une tradition institutionnalisée et séculaire de soutien financier à la culture. L'un des exemples les plus célèbres de ces interactions est l'accueil de Léonard de Vinci en France au 16ème siècle dans le château du Clos Lucé avec le soutien admiratif de François 1er qui le nommera " Premier peintre, ingénieur et architecte du roi".

Source (https://www.vinci-closluce.com/fr/presentation-lieu et https://www.vinci-closluce.com/fr/presentation-lieu et https://www.leparisien.fr/week-end/histoire-leonard-de-vinci-arrive-en-france-sur-invitation-du-roi-mecene-francois-ier-07-10-2018-7910061.php)

Maintenant encore ce modèle économique d'aide à la création sous différentes formes existe et permet à certains évènements comme le festival d'Avignon d'exister. Il permet de créer et représenter dans des lieux historiques et importants du patrimoine de l'humanité comme la cour des papes à Avignon ou les arènes de Nîmes. Ce système permet le soutien de la pratique amateure avec des structures comme les MJC, ou les conservatoires, il permet le soutien de toute une filière professionnelle structurée avec le statut des intermittents et autour de lieux tels que les opéra, les châteaux, ou les musées.

Dans un premier temps nous observerons l'évolution des moyens alloués à la culture, nous analyserons l'importance donnée à la culture dans notre pays et comparerons ces moyens avec ceux d'autres pays. Le système culturel français est-il si unique ? Quels sont les enjeux de ces financements ? La culture est-elle un secteur à perte ou rapporte-t-elle une plus-value (que ce soit social ou financier)

Dans un second temps nous étudierons le statut des intermittents, nous observerons sa nature, ses contraintes et ses atouts. Ce système fonctionne-t-il ? Comment évolue-t-il ?

Enfin dans une troisième partie nous nous attacherons à étudier les dynamiques géographiques rythmant la pratique culturelle française. Y a t une centralisation de la culture ? Quels sont les lieux de pratique culturelle ?

Culture en France

Chiffres clés

- 440 lieux de spectacles labéllisés par le ministère de la culture
- 2 1200 musées labéllisés qui ont recu 63170000 visites en 2017
- 3 1,3 million d'associations actives dont 1 sur 5 est culturelle
- 76 Scènes nationales réparties sur l'ensemble du territoire
- 5 16000 lieux de lectures publiques
- Plus de 2000 cinémas et 5800 écrans
- Entre 6000 et 8000 festivals
- 39 biens culturels inscrits au patrimoine de l'Unesco

I LES MOYENS DE LA CULTURE

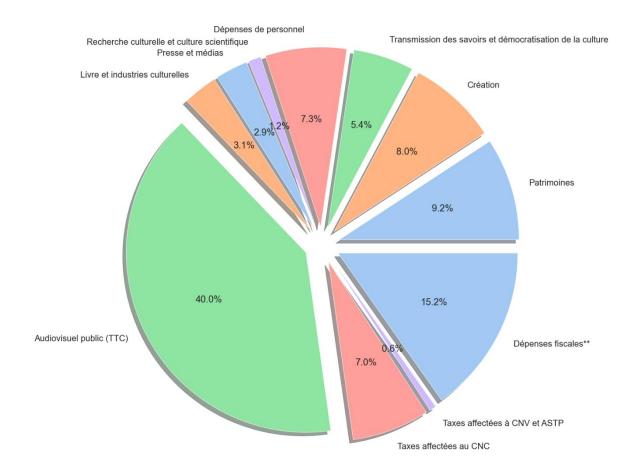
LES DIFFERENTS SECTEURS DE DEPENSE

Lorsque l'on parle du financement de la culture en France il est important de cerner le fonctionnement de celui-ci. En effet, un grand nombre de missions, actions ou secteurs sont financés ou aidés par le budget alloué à la culture en France. Il est à noter qu'à l'intérieur de chaque poste de nombreux sous-postes peuvent exister et que ces financements de la culture ne sont pas exclusifs. Ainsi une structure culturelle pourra recevoir des subventions de l'état mais aussi de la région, du département, de la ville ou de financements privés de type mécénat. Comme nous pouvons le voir sur la figure ci-dessous, une grande part de ce budget revient à l'audiovisuel. Le cout de l'audiovisuel public est d'ailleurs un sujet de débat récurrent, le budget de Radio France de l'ordre de 630 millions d'euros annuels en est un bon exemple (lien).

Patrimoine, audiovisuel, presse, recherche, création ou transmission des savoirs, c'est ainsi tous les secteurs culturels qui sont financés tout ou en partie par une partie du budget culture de l'état. Ce modèle économique unique au monde permet l'existence de projet, festivals, ou œuvres non financièrement rentables mais primordiales pour la sauvegarde du modèle de société français défendu depuis des décennies. En effet, par exemple un festival comme celui d'Avignon permet la création d'œuvres dans un environnement hors du commun (cours des papes), des radios comme France info, FIP ou France culture sont unanimement reconnues pour leurs qualités et pour ce qu'elles apportent en termes de pluralité, réflexions, ou d'informations.

Nous verrons bientôt que ce modèle est fragile et que des mutations lentement s'amorcent.

Répartition des dépenses du budget de la culture en 2018

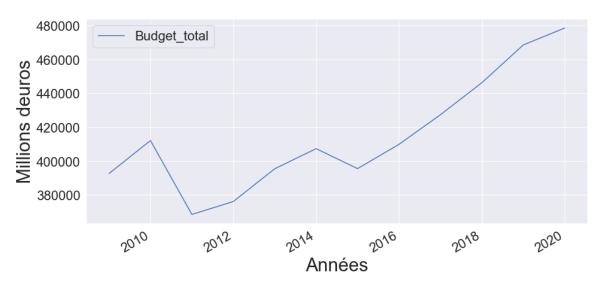


Source : https://www.culture.gouv.fr/Actualites/Les-4-priorites-du-budget-2019

BUDGET DE LA CULTURE DANS L'ABSOLU ET RELATIVEMENT AU BUDGET TOTAL DE L'ETAT

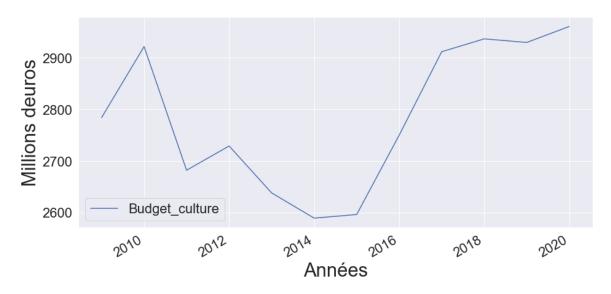
En septembre Roselyne Bachelot a annoncé que pour la première fois le budget de la culture allait dépasser les 4 milliards. Une évolution qu'elle a présenté comme historique. Comme souvent les politiciens présentent leurs annonces de la manière la plus avantageuse. Que ce soit avec Nicolas Sarkozy (<u>lien</u>), Françoise Nyssen (<u>lien</u>) ou la plupart des ministres de la culture le discours est que la culture bénéficie d'une attention particulière au niveau des budgets.



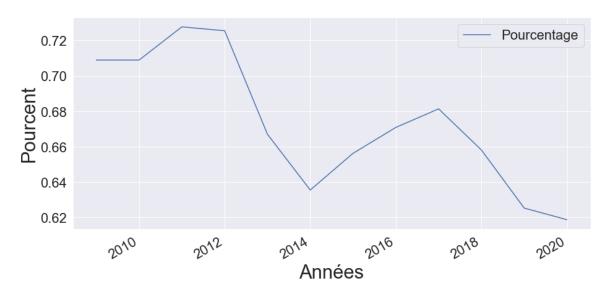


En réalité nous voyons ici des annonces en trompe-l'œil car même si le budget de la culture augmente depuis 2015, cela n'a pas toujours été le cas. Le pourcentage du budget total dédié à la culture est dans une tendance baissière depuis 2012 et certaines baisses drastiques comme celles de 2013 ne sont pas vraiment compensées par les hausses minimes des années positives.



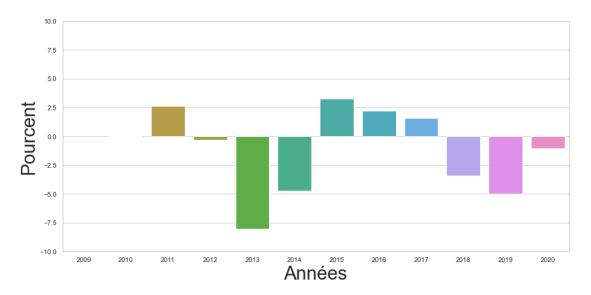


Pourcentage du budget total alloué à la culture



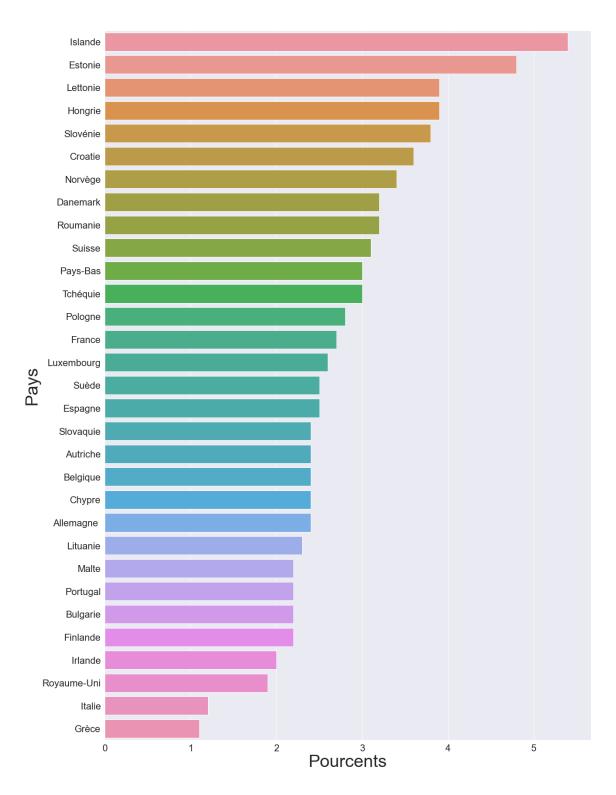
Sources : Ministère de la culture

Variation du budget total alloué à la culture d'une année sur l'autre



COMPARAISON AVEC LES AUTRES PAYS EUROPEENS

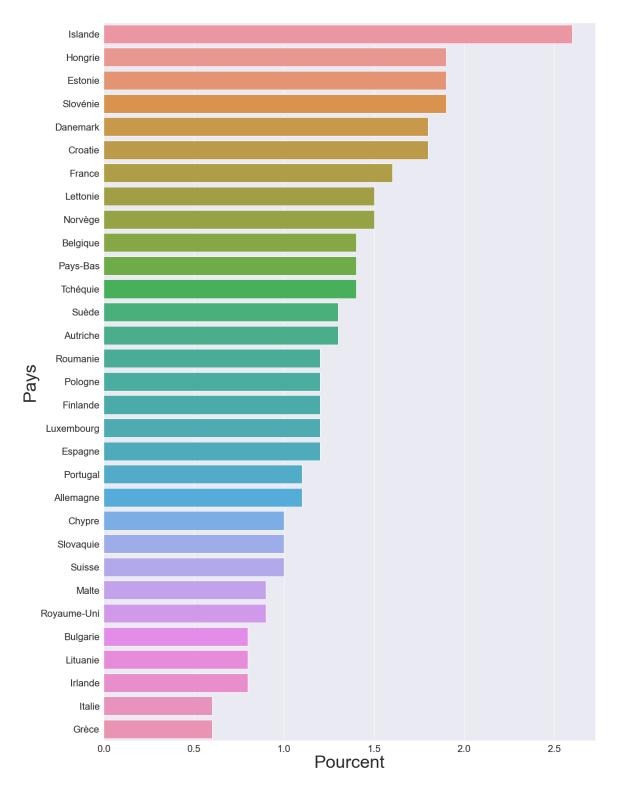
Moyens alloués à la culture en % du total des dépenses en 2019



Source: Eurostat

Le modèle français tant vanté permet à la culture d'être mise en avant et de produire du contenu de valeur.

Moyens alloués à la culture en % du PIB en 2019



Source: Eurostat

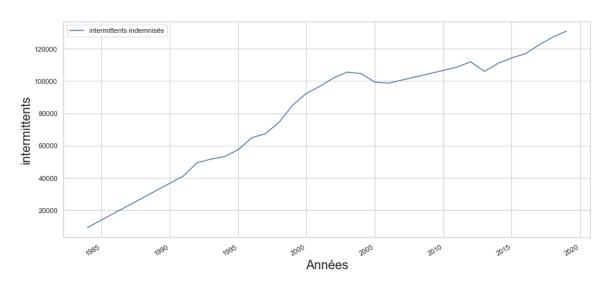
Si cela est vrai, il est intéressant de comparer notre modèle avec celui des autres pays européens. Les chiffres d'Eurostat nous permettent d'observer qu'au niveau européen la France se classe 14ème sur 31 en ce qui concerne le pourcentage des dépenses totales dédiées à la culture. Ce mauvais résultat est toutefois à nuancer, lorsque l'on observe le pourcentage par rapport au PIB du pays la France se place en 7ème place derrière des pays comme l'Islande dont la population inférieure à 400 000 habitants force à la prudence dans l'interprétation des données mais aussi derrière la Hongrie dont le pouvoir est souvent critiqué pour ses envolées obscurantistes et qui allouent un gros budget à une culture qu'il entend bien contrôler afin de s'assurer de son pouvoir de propagande (<u>lien</u>). La réalité des moyens alloués à la culture est difficile à cerner car protéiforme, en effet chaque pays aura une structuration différente de son budget et une répartie différente des différents postes. Certains pays ont des politiques très libérales concernant la culture et celle-ci ne sera que faiblement subventionnée. Ainsi les pays Anglo saxons ont traditionnellement une culture de la compétition et l'excellence qui est certainement l'une des conséquences de leurs mentalités et du faible niveau des aides publiques à ce secteur.

II LES INTERMITTENTS

UN STATUT A COMPRENDRE

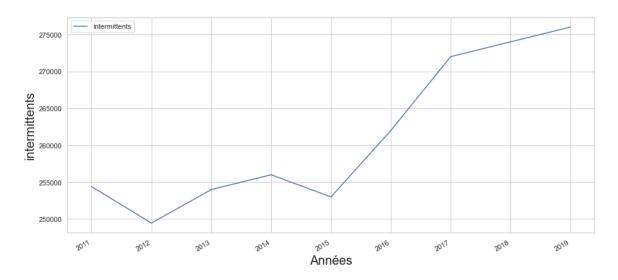
Créer en 1936 pour les techniciens et cadre du cinéma ayant plusieurs employeurs, le statut d'intermittent a été élargi au secteur cinématographique en 1965 avec l'annexe 8 puis aux entreprises de spectacle en 1968. Ce statut permet à la fois une sécurité pour les prestataires mais également une flexibilité nécessaire dans le secteur de la culture. De 9000 allocataires en 1984 à 131000 en 2019, ce statut fort de son succès n'a eu de cesse de voir son nombre d'allocataire augmenter.

Visualisation du nombre d'intermittents indémnisés au moins un jour



Source: Pole emploi

Visualisation du nombre d'intermittents



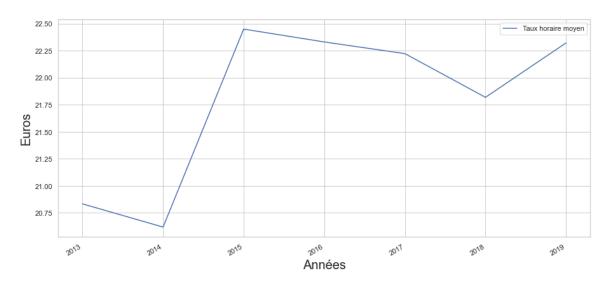
Source : Pole emploi

Cette hausse s'est également accompagnée d'une hausse du nombre d'heures de travail et du taux horaire moyen par intermittent. Deux problèmes majeurs se posent à ce statut, le premier est que sa nature très flexible permet des abus difficiles à endiguer, ainsi les scandales des femmes de ménages payées en tant qu'intermittente ou bien des indemnités chômage de Gérard Depardieu ont fait la une des journaux.

Le second problème de ce statut vient des critiques de son cout. En effet, une grande partie du déficit de l'Unedic est imputée à ce statut et les différents abus précédemment cités ne font qu'ajouter de l'huile sur le feu. Les intermittents ont une image d'artistes frivoles et irresponsables vivant de l'argent public et ruinant le système.

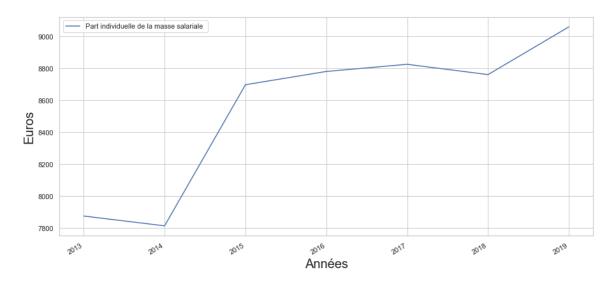
La réalité est bien évidemment plus que complexe, moins de 50% des intermittents cotisant sont indemnisés au moins un jour par an et afin de toucher une indemnisation il est nécessaire de cotiser en déclarant les heures de travail. Pour les musiciens par exemple, 507 heures sont nécessaires afin d'obtenir une indemnisation.

Evolution du taux horaire moyen



Source: Pole emploi

Evolution des revenus par intermittent



Source: Pole emploi

ENTRETIEN SUR L'INTERMITTENCE

L'intermittence en questions

avec Thomas Balgard

Pouvez vous briévement nous présenter le parcours qui vous a amené à devenir intermittent?



J'ai commencé à jouer en groupe et à étudier en école de musique. Lorsque j'ai commencé le 4éme cycle je suis arrivé en mode professionnalisation. Petit à petit mes prestations en concert ont été déclarées et rémunérées, le choix de devenir intermittent du spectacle pour gagner ma vie s'est fait naturellement.

Que pensez vous du système d'intermittence en France?

C'est un excellent système. Avec du recul je pense que si ce système était élargi aux différents secteurs d'activité en France il n'y aurait pas de chômage. Les intermittents cotisent et paient leurs charges. Les gens pensent que c'est un système qui valorisent des gens qui ne travaillent pas alors que c'est faux. Je parle bien évidemment de la culture parce qu'il faut savoir que ce statut est utilisé pour parfois payer des serveurs ou des femmes de ménage. L'utilisation de ce l'intermittence est large et il y a des abus.

Pensez vous que le système d'intermittence fonctionne et si non, qu'est ce qui doit être changé?



Le système fonctionne très bien et il y a beaucoup de réformes. Avant, à la télévision les intermittents pouvaient obtenir leurs statuts en 1 mois alors qu'un musicien va généralement mettre plusieurs mois. Cela représentaient des pertes pour l'état. Les grosses boites de production ou les grandes chaines de télévision se servent de ce système pour moins payer des employés qui devraient être en CDI. Les taux explosent et des rémunérations qui devraient être supportées par ces entreprises sont en parties prises en charge par l'état. Je ne sais pas trop où les réformes en sont à ce propos.

Quels sont les bons et les mauvais côtés de ce métier ?







Je vais plutôt parler des bons cotés par rapport aux autres pays en tant qu'artiste. Dans les autres pays ils n'ont pas le droit à tout ca. Ici, on est valorisés et on a une sécurité. En revanche aux Etats unis par exemple ils ont des licences, il y a des endroits dans lesquels les musiciens amateurs n'ont pas le droit de jouer. Ici on rentre en concurrence avec des amateurs qui très souvent peuvent jouer gratuitement ou baisser fortement les prix.

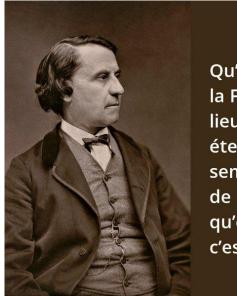
Comment voyez vous l'avenir de la culture en France ?



Chaque année je pense que ce secteur grandit et rapporte énormément d'argent, je ne suis pas inquiet. En revanche un grand ménage doit être fait, il y a énormément d'abus. En ce qui concerne la qualité, j'ai pas mal de doute mais je reste positif. La culture est importante pour les gens, ils sont demandeurs. Je parle ici du futur parce qu'en ce qui concerne le présent c'est très compliqué. La plupart des salles de concerts ne fonctionnent toujours pas correctement. Les gens ne sortent plus et seules quelques salles fortement subventionnées comme la Philharmonie de Paris s'en sortent correctement.



UN DESEQUILIBRE FLAGRANT



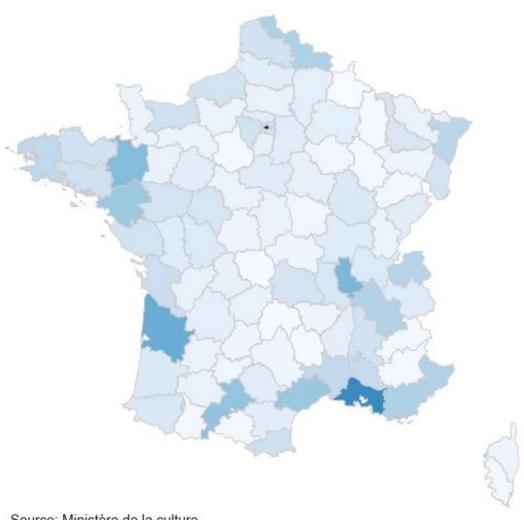
Qu'est-ce que Paris ? Qu'est-ce que la France ? Imaginez un champ. Au lieu de l'ensemencer dans toute son étendue, on s'est avisé d'entasser la semence en un point où elle risque de ne pas germer précisément parce qu'elle y est entassée. Ce champ, c'est la France, ce point, c'est Paris

Louis Blanc, 1848

Souvent qualifiée de jacobine, la France connait une organisation très centralisée. Que ce soit d'un point de vue administratif, politique, économique ou démographique, Paris centre du monde ne fait aucun doute. Ce qui en revanche peut étonner c'est une centralisation de la culture.

En effet, il est intéressant à travers les visualisations ci-dessous d'observer le fait que Paris agrège la majorité de la vie culturelle de la France. La plupart des évènements culturels ont lieu en région parisienne et la majorité des intermittents du spectacles vivent en région parisienne. Toute personne connaissant le milieu culturel sait que pour réussir dans la culture il est primordial soit d'emménager soit de ne pas quitter la région parisienne.

Nombre de festivals par département en 2018

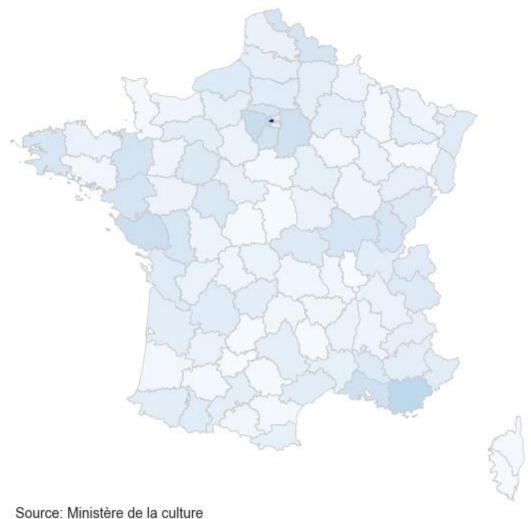


Source: Ministère de la culture

https://data.culture.gouv.fr/explore/dataset/panorama-des-festivals/information/



Nombre d'évenements pendant la fête de la musique 2019





Effectifs régionaux des activités culturelles au 1er janvier 2013



Source: INSEE

https://www.insee.fr/fr/statistiques/2675368

50000 100000 150000 200000 250000 Effectifs régionaux des activités culturelles au 1er janvier 2013

LES ZONES BLANCHES

Depuis quelques années, le concept de zone blanche culturelle ou territoire culturel prioritaire a fait son apparition. A l'instar des zones blanches dans le domaine des télécommunications, ce terme fait référence aux zones géographiques délaissées par les pouvoirs publics en ce qui concerne la culture. Il s'agit des lieux dans lesquels il n'y a pas ou peu d'infrastructures, des lieux ou peu d'événements culturels ont lieu.

En 2018, Françoise Nyssen alors ministre de la culture disait d'ailleurs dans des termes forts que l'objectif était de « faire reculer la ségrégation culturelle « et d'ajouter :

« Nous dépensons dix fois plus en Ile-de-France que dans le reste du pays. Les chiffres sont criants : 139 euros par an pour un Francilien ; 15 euros en moyenne pour les autres citoyens. Vous me direz que les lieux se concentrent autour de la capitale, c'est vrai. Il n'empêche que le service public n'est pas équilibré. Celui qui habite à Roanne, Thionville ou Quimperlé contribue au financement d'un opéra Garnier, d'un Odéon ou encore d'un musée d'Orsay, qu'il n'aura peut-être jamais la chance de voir 'en vrai. «

Plusieurs actions et moyens sont depuis mis en œuvre pour lutter contre ces inégalités et décentraliser géographiquement la culture. Ces solutions sont des financements accrus dans ces zones mais aussi des projets d'itinérances artistiques permettant aux artistes d'aller à la rencontre du public, une attention accrue est également portée à ces territoires.

CONCLUSION UN MODELE FRAGILE ET UNIQUE

Nous l'avons vu dans ce document, les enjeux et les moyens de la culture sont multiples. Le proverbe dit que l'argent est le nerf de la guerre et nous avons vu que les moyens financiers étaient un préalable au succès du modèle culturel français. Ces moyens sont lentement mais surement réduits malgré les annonces des dirigeants successifs. Ces moyens financiers sont également contestés en ce qui concerne le statut des intermittents du spectacle. La réalité est que l'ensemble des chiffres résultant de ces modèles économiques sont d'une complexité assez grande pour permettre à tout un chacun de défendre la thèse qui le servira au mieux.

Les moyens de la culture sont donc sans cesse remis en cause, pourtant il y a quelques années Aurélie Filippetti a présenté un rapport sur la culture montrant les apports financiers de la culture. Il y est expliqué que la culture a un cout mais également qu'elle rapporte de l'argent. Elle décrit la culture comme un « investissement productif » qui contribue à hauteur de 3.2% au PIB de la France.

Ces bons fondamentaux sont toutefois en danger dans un monde en pleine mutation culturelle. En effet, depuis une vingtaine d'années l'arrivée du numérique et de structures en faisant la promotion, de nombreux pans de la culture voient leurs existences remises en cause. Ainsi le streaming musical sur des plateformes type Spotify ou Deezer ne rapport que très peu d'argent aux artistes et des offres de vidéo à la demande comme Netflix remettent en cause le bon fonctionnement même des salles obscures et des accords de fonctionnement du système établi (sélection des œuvres dans les festivals sans sorti dans les cinémas ou accélération des dates de sorties des films à la télévision). Petit à petit un nouveau modèle culturel se dessine.